

**NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'OFFRE DE
Obligations subordonnées convertibles émises par Evoluno SRL ci-après « Evoluno »**

Le présent document a été établi par Evoluno

LE PRESENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ETE VERIFIE OU APPROUVE PAR L'AUTORITE DES SERVICES ET MARCHES FINANCIERS.

12/09/2023

Le présent document est une note d'information telle que visée à l'article 11 de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés et dont le contenu est précisé par l'arrêté royal du 23 septembre 2018 relatif à la publication d'une note d'information en cas d'offre au public ou d'admission à la négociation sur un MTF et portant des dispositions financières diverses.

AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTÉS : L'INVESTISSEUR RISQUE D'EPROUVER DE GRANDES DIFFICULTES A VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT.

Partie I. Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée

L'activité de Evoluno est sujette aux risques opérationnels et financiers habituels à toute activité économique.

Les risques spécifiques suivants nous semblent propres à Evoluno:

Risques liés à la genèse de la société :

- La srl Evoluno, créée en 2022, est encore une société naissante en mode start-up. Comme toute start-up, elle est confrontée au besoin de croître et de trouver les clients et les marchés pour permettre cette croissance. Elle est ensuite confrontée à aux défis liés à cette croissance : équipes en constante évolution, défis liés à la gestion, gouvernance, atteinte de l'équilibre financier,

Risques liés au secteur :

- Evoluno est actif dans le secteur de la santé mentale en milieu professionnel. Il s'agit d'un sujet pour lequel l'intérêt est croissant et le nombre d'applications digitales destinées à la gestion des risques psychosociaux est dès lors également en croissance. Une différenciation claire et une proposition de valeur unique seront donc importantes pour avoir un avantage concurrentiel.
- La concurrence entre les différents acteurs va s'internationaliser. A cet effet, Evoluno prendra rapidement l'initiative de s'internationaliser aussi pour ne pas être marginalisé. Une telle internationalisation comprend des risques non négligeables.

Risque économique :

- Un suivi important des changements réglementaires est nécessaire afin d'assurer que l'application reste conforme aux normes et réglementations en vigueur.
- La Société Evoluno aura besoin de rapidement avoir un portefeuille suffisamment diversifié pour générer un revenu récurrent stable, condition de son succès.

- Risques attachés aux titres offerts à la souscription

- Risque de perte totale ou partielle du capital investi
- Risque d'illiquidité : la revente des titres n'est pas garantie, elle peut être incertaine, partielle, voire impossible
- Le retour sur investissement dépend de la réussite du projet financé

Avec le temps, de nouveaux risques pourront apparaître et ceux présentés pourront évoluer.

Partie II : Informations concernant l'émetteur et l'offreur des instruments de placement

II.A. *Identité de l'émetteur*

II.A.1. Dénomination de l'émetteur :

- Evoluno SRL (ci-après aussi la « Société »)
- Siège social : Avenue Fraiteur 15/23 à 1050 Ixelles
- Pays d'origine : Belgique
- Forme juridique : SRL
- Numéro d'entreprise : 0758.358.272
- Site internet de l'émetteur : <https://www.Evoluno.com>

II.A.2. Descriptif de l'activité :

La société Evoluno développe et gère une application qui a pour but d'aider les employés des sociétés qui ont souscrit à cette application à gérer les potentiels problèmes psychosociaux émanant de leur vie professionnelle et personnelle.

II.A.3. Actionnaires détenant plus de 5% du capital et hauteur (en pourcentage du capital) des participations détenues par ceux-ci :

Alexandre Vandermeersch	25,1%
Gilles Nisol	16,8%
Matthieu Gilson	15,3%
Smile impact	7,2%
eHealth Venture	6,7%
Jonathan Javaux	6,0%

II.A.4. Nature et montant des opérations - considérées isolément ou dans leur ensemble - importantes pour Evoluno SRL et conclues entre Evoluno SRL d'une part et des personnes détenant

plus de 5% du capital ou liées autres que des actionnaires pour les deux derniers exercices et l'exercice en cours :

- **La nature et le montant de toutes les opérations concernées qui - considérées isolément ou dans leur ensemble – sont importantes pour l'émetteur. Lorsque les opérations n'ont pas été conclues aux conditions du marché, expliquer pourquoi Dans le cas de prêts en cours, y compris des garanties de tout type, indiquer le montant de l'encours**

n/a

- **Le montant ou le pourcentage pour lequel les opérations concernées entrent dans le chiffre d'affaires de l'émetteur**

n/a

Ou une déclaration négative appropriée

II.A.5. Identité des membres du Conseil d'administration, du comité de direction et délégués à la gestion journalière :

Membres du Conseil d'Administration:

Xavier Pansaers (former COO, Odoo);
Anne Cambier (former HR director, Orange);
Baudouin van Male (Business Angel);
Claire Munck (CEO, Be-Angels);

Equipe de Direction executive:

Alexandre Vandermeersch
Matthieu Gilson
Gilles Nisol
Jonathan Javaux

II.A.6. Pour le dernier exercice, rémunération des membres du Conseil d'administration, du comité de direction et délégués à la gestion journalière, de même que montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, retraites ou autres avantages, ou une déclaration négative appropriée.

Aucune rémunération pour les membres non exécutifs du CA.

Les membres de la direction ont facturé leurs services en 2022 comme suit, chacun au travers leurs sociétés de management respectives:

Alexandre Vandermeersch : €49K HTVA
Matthieu Gilson : €59K HTVA
Gilles Nisol : €59K HTVA
Jonathan Javaux (n'a rejoint l'équipe effective qu'en 2023)

II.A.7. Les personnes visées au 5° n'ont fait l'objet d'aucune condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse

correct

II.A.8. Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées aux points 3, 4 et 5 ci-dessus ou avec d'autres parties liées, ou une déclaration négative appropriée

n/a

II.A.9. Identité du commissaire :

La société Evoluno SRL n'a pas de commissaire aux comptes.

II. B. Informations financières concernant l'émetteur, Evoluno SRL SA

II.B.1. Les comptes annuels relatifs aux exercices 2021 et 2022, joints à la présente, ont été confectionnés par un bureau comptable indépendant mais n'ont pas été audités par un commissaire et n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante. Les comptes annuels pour 2022 seront incessamment ajoutés en pièce jointe de la présente, dès qu'ils seront disponibles

II.B.2. Le fonds de roulement actuel de Evoluno SRL n'est pas suffisant au regard de ses obligations sur les 12 prochains mois. Cette levée de fonds servira à augmenter le fonds de roulement, et assurera le financement des projets de développement.

II.B.3. Déclaration sur le niveau des capitaux propres et de l'endettement à une date ne remontant pas à plus de 90 jours avant la date d'établissement du document.

30 juin 2023	Montant (en euros)
Fonds Propres de la Société	€ (83.000,-)
Endettement (dont dette éventuelles et indirectes)	€ 300.000,- de dettes convertibles, ventilés comme suit : - € 150.000,- prêt Brustart - € 100.000,- prêt Digital Attraxion - € 50.000,- prêt Invest BW

II.B.4. Changement significatif de la situation financière et commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels visés au 1° ci-dessus

n/a

II.C. Identité de l'offreur

L'instrument est commercialisé par 1001Pact Impact Investments S.A. dont le siège social est situé au 20 rue Joseph II - 1000 Bruxelles, Belgique (RPM 0675473752), Plateforme de Financement Alternatif : <https://be.lita.co/>) agréée par la FSMA (12-14 rue du Congrès 1000 BRUXELLES; tel: +32(0)2 220 52 11) (ci-après désigné « 1001Pact ») qui intervient en qualité de plateforme de financement alternatif par le biais de son site <https://be.lita.co/>, auprès de l'émetteur pour la commercialisation des instruments de placement faisant l'objet de l'offre décrite dans la présente note d'information.

A ce titre, en cas d'atteinte du montant total minimum de souscription indiqué ci-dessous au titre de l'offre, Evoluno SRL versera à 1001Pact une commission dont le montant total s'élèvera entre 4% et 7% du montant des souscriptions d'obligations recueillies par 1001Pact pour le compte de la Société

dans le cadre de l'offre, le montant de la commission étant déterminé par référence à l'origine de chaque souscripteur et du montant global qui aura été collecté.

Partie III : Informations concernant l'offre des instruments de placement

III. A. Description de l'offre

III.A.1. Montant maximale pour lequel l'offre est effectuée : € 500.000 (cinq cent mille euros)

III.A.2. Conditions de l'offre :

- a) Prix des obligations offertes : 100 euros par obligation
- b) Montant minimum par souscripteur : chaque souscripteur devra souscrire au minimum à trois obligations d'une valeur de 100 euros, et ensuite par tranche de trois obligations.
- c) Les demandes de souscription aux obligations objets de la présente offre, seront transmises par l'intermédiaire de la plateforme <https://be.lita.co/>, leur auteur devra se conformer à la procédure de souscription de cette plateforme, conformément à la réglementation applicable, qui requiert de passer des tests de caractère approprié de l'investissement et de KYC, aux fins d'identification et de vérification de domiciliation conformément à la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment et la fraude fiscale, de libérer le montant de l'investissement et des frais exigibles à ce titre (cf. section 5 ci-après).
- d) Montant total minimum de l'offre pour clôturer la campagne : € 200.000,- (deux cent mille euros).
Dans le cas où ce montant minimum de souscriptions ne serait pas atteint, la période de souscription pourra être prorogée et dans ce cas les investisseurs en seront informés par un supplément à la note d'information. Le supplément sera mis à la disposition du public sur le site <https://be.lita.co/>.
- e) Les souscriptions seront reçues et dûment validées par ordre chronologique de sorte qu'en cas de sursouscription, les souscriptions excédentaires seront celles reçues le plus tardivement.
- f) La période de souscription pourra être clôturée par anticipation, pourvu que le montant minimum de l'offre ait été souscrit.

III.A.3. Prix total des instruments de placement offerts : €500.000,- (cinq cent mille euros)

III.A.4. Calendrier de l'offre : Ouverture 12/09/2023 - Clôture 31/10/2023 (à noter que cette campagne pourra être clôturée à tout moment, pour autant que le montant total minimum de l'offre ait été souscrit)

III.A.5. Frais à charge de l'investisseur :

En cas de souscription des obligations émises par la Société dans le cadre de la présente offre, les investisseurs verseront à 1001Pact une commission s'élevant à 1 à 3% TTC du montant de l'investissement, pour chaque souscription effectuée selon ce qui suit :

- a) 3% TTC si l'investissement est inférieur à 6 000€
- b) 2% TTC si l'investissement est compris entre 6000€ et 15 999€
- c) 1% TTC si l'investissement est supérieur ou égal à 16 000€

Cette commission n'est pas incluse dans le prix de l'investissement. A ce titre, elle sera additionnée au montant de l'investissement. Le prix de la commission est indiqué toutes taxes comprises.
En cas de non-réalisation de l'émission des obligations par Evoluno SRL, le montant de la souscription (commission incluse) sera intégralement remboursé à l'investisseur.
1001PACT ne prélève aucun frais de garde, ni d'autre frais de courtage

III. B. Raisons de l'offre

III.B.1. Description de l'utilisation projetée des montants recueillis :

La Société utilisera les montants recueillis pour financer son développement et sa croissance.

III.B.2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser ; caractère suffisant ou non du montant de l'offre pour la réalisation de l'investissement ou du projet considéré:

Le total des fonds levés servira à financer le cash-flow opérationnel négatif des 2 prochaines années, et le salaire d'un développeur supplémentaire pour améliorer le produit.

III.B.3. Le cas échéant, autres sources de financement pour la réalisation de l'investissement ou du projet considéré

La société a d'autres investisseurs (actionnaires historiques, privés et institutionnels) qui compléteront la levée de fonds. Evoluno souhaite lever un minimum de €650K, en ce compris au minimum €200K à lever auprès de LITA.co.

Partie IV : Informations concernant les instruments de placement offerts

IV. A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

IV.A.1. Nature et catégorie des instruments de placement : obligations subordonnées convertibles

IV.A.2. Devise, dénomination et, le cas échéant, valeur nominale : Euro, obligations subordonnées de 100 euros par obligation

IV.A.3. Date d'échéance et, le cas échéant, modalités de remboursement

Les obligations ont une durée de 7 ans, le remboursement du capital se fera en cinq tranches égales, après un moratoire de deux ans.

Intérêts payables annuellement.

Les détails de l'obligation sont repris dans le contrat obligataire (« contrat obligataire »)

IV.A.4. Rang des instruments de placement dans la structure de capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité :

Remboursement subordonné au remboursement préalable des dettes senior.

IV.A.5. Éventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement :

Les Souscripteurs ne pourront céder leurs Obligations qu'à des investisseurs agissant pour leur propre compte, sous réserve d'en notifier par écrit préalablement l'Emetteur et le Représentant.

IV.A.6. Le cas échéant, taux d'intérêt annuel et, le cas échéant, mode de détermination du taux d'intérêt applicable au cas où le taux d'intérêt n'est pas fixe :

Taux de 8% brut par an, fixe.

A priori, la société pourra faire bénéficier les investisseurs privés de l'exonération de précompte pour les 4 premières années.

IV.A.7. Le cas échéant, politique de dividende

n/a

IV.A.8. Dates de paiement de l'intérêt ou de la distribution du dividende

Les intérêts sont payables à chaque date d'anniversaire de l'émission des obligations.

IV. B. Uniquement au cas où une garantie est octroyée par un tiers concernant les instruments de placement : description du garant et de la garantie

IV.B.1. Informations reprises à la partie II, points A et B concernant le garant :

n/a

IV.B.2. Description succincte de la portée et de la nature de la garantie :

n/a

IV.C. Le cas échéant, information supplémentaire imposée par le marché sur lequel les instruments financiers sont admis

n/a

Partie V - Toute autre information importante adressée oralement ou par écrit à un ou plusieurs investisseurs sélectionnés

n/a

**INFORMATIENOTA OVER DE AANBIEDING VAN
Achtergestelde, converteerbare obligaties uitgegeven door Evoluno BV, hierna "Evoluno"**

Dit document is opgesteld door Evoluno

**DIT DOCUMENT IS GEEN PROSPECTUS EN WERD NIET GECONTROLEERD NOCH GOEDGEKEURD
DOOR DE AUTORITEIT VOOR FINANCIËLE DIENSTEN EN MARKTEN.**

12/09/2022

Dit document is een informatiememorandum zoals bedoeld in artikel 11 van de Wet van 11 juli 2018 betreffende de openbare aanbidding van beleggingsinstrumenten en de toelating van beleggingsinstrumenten tot de verhandeling op een gereguleerde markt en waarvan de inhoud wordt bepaald door het Koninklijk Besluit van 23 september 2018 betreffende de publicatie van een informatiememorandum in geval van een openbare aanbidding of een toelating tot de verhandeling op een MTF en betreffende diverse financiële bepalingen.

WAARSCHUWING: DE BELEGGER LOOPT HET RISICO ZIJN BELEGGING VOLLEDIG OF GEDEELTELIJK TE VERLIEZEN EN/OF HET VERWACHTE RENDEMENT NIET TE BEHALEN.

DE BELEGGINGSINSTRUMENTEN ZIJN NIET GENOTEERD: DE BELEGGER LOOPT HET RISICO GROTE PROBLEMEN TE ONDERVINDEN OM ZIJN POSITIE AAN EEN DERDE TE VERKOPEN INDIEN HIJ DAT ZOU WENSEN.

Deel I - Belangrijkste risico's die inherent zijn aan de uitgevende instelling en de aangeboden beleggingsinstrumenten, en die specifiek zijn voor de betrokken aanbidding

De activiteiten van Evoluno zijn onderhevig aan de operationele en financiële risico's die gebruikelijk zijn voor elke economische activiteit.

Wij zijn van mening dat de volgende specifieke risico's uniek zijn voor Evoluno:

- **Risico's verbonden aan de ontstaansgeschiedenis van het bedrijf:** Evoluno bv, opgericht in 2022, is nog steeds een jonge onderneming in start-up modus. Zoals elke start-up wordt het bedrijf geconfronteerd met de noodzaak om te groeien en om de klanten en markten te vinden die deze groei mogelijk maken. Vervolgens wordt het bedrijf geconfronteerd met de uitdagingen die gepaard gaan met deze groei: voortdurend evoluerende teams, managementuitdagingen, governance, het bereiken van een financieel evenwicht,
- **Risico's met betrekking tot de sector:**
 - Evoluno is actief op het gebied van mentale gezondheid op het werk. Dit is een onderwerp waarvoor de belangstelling toeneemt en het aantal digitale toepassingen gericht op het beheren van psychosociale risico's neemt dan ook toe. Duidelijke differentiatie en een unieke waardepropositie zullen daarom belangrijk zijn om een concurrentievoordeel te behalen.
 - De concurrentie tussen de verschillende spelers zal steeds internationaler worden. Evoluno zal daarom snel het initiatief nemen om ook te internationaliseren, om te voorkomen dat het aan de zijlijn komt te staan. Een dergelijke internationalisering brengt aanzienlijke risico's met zich mee.

- **Economisch risico:** -Om ervoor te zorgen dat de applicatie blijft voldoen aan de huidige normen en voorschriften, is het noodzakelijk om wijzigingen in de regelgeving nauwlettend op te volgen.
 - Evoluno zal snel een voldoende gediversifieerde klantenportefeuille moeten opbouwen om stabiele terugkerende inkomsten te genereren, wat een voorwaarde is voor succes.
- **Risico's eigen aan de ter inschrijving aangeboden effecten:**
 - o Risico van geheel of gedeeltelijk verlies van het geïnvesteerde kapitaal
 - o Liquiditeitsrisico: de wederverkoop van effecten is niet gegarandeerd, kan onzeker, gedeeltelijk of zelfs onmogelijk zijn
 - o Het rendement van de investering hangt af van het succes van het gefinancierde project

In de loop van de tijd kunnen natuurlijk nieuwe risico's ontstaan en kunnen de gepresenteerde risico's veranderen.

Deel II - Informatie over de uitgevende instelling en de aanbieder van de beleggingsinstrumenten

II. A. Identiteit van de uitgevende instelling

II.A.1. Identiteit

- Naam : Evoluno BV ("Evoluno" of de "Vennootschap")
- Maatschappelijke zetel : Avenue Fraiteur 15/23 te 1050 Elsene
- Land van herkomst : België
- Rechtsvorm : BV
- Ondernemingsnummer of gelijkwaardig nummer : 0758.358.272
- Webadres van de uitgevende instelling <https://www.Evoluno.com>

II.A.2. Beschrijving van de activiteiten :

Evoluno ontwikkelt en beheert een applicatie die bedoeld is om werknemers van bedrijven die zich op deze applicatie hebben geabonneerd te helpen bij het omgaan met mogelijke psychosociale problemen die voortkomen uit hun professionele en persoonlijke leven.

II.A.3. Aandeelhouders die meer dan 5% van het kapitaal bezitten en het percentage van het kapitaal dat zij bezitten :

Alexandre Vandermeersch	25,1%
Gilles Nisol	16,8%
Matthieu Gilson	15,3%
Smile impact	7,2%
eHealth Venture	6,7%
Jonathan Javaux	6,0%

II.A.4. In verband met de verrichtingen tussen de uitgevende instelling en de in sub 3/ bedoelde personen en/of andere verbonden partijen dan aandeelhouders, voor de twee laatste boekjaren en het lopend boekjaar:

- de aard en omvang van alle transacties die, afzonderlijk of samen, van wezenlijk belang zijn voor de uitgevende instelling. Wanneer de transacties niet op marktconforme wijze zijn afgesloten, wordt uitgelegd waarom. Voor uitstaande leningen, met inbegrip van garanties van ongeacht welke vorm, wordt het uitstaande bedrag vermeld;

- n/a
- **het bedrag of het percentage dat de betrokken transacties in de omzet van de uitgevende instelling vertegenwoordigen;**
n/a
of een passende negatieve verklaring;

II.A.5. Identiteit van de leden van het wettelijk bestuursorgaan van de uitgevende instelling (vermelding van de permanente vertegenwoordigers in het geval van bestuurders of leiders die rechtspersonen zijn), de leden van het directiecomité en de leden van de organen belast met het dagelijks bestuur:

Leden van de Raad van Bestuur:

Xavier Pansaers (former COO, Odoo);
Anne Cambier (former HR director, Orange);
Baudouin van Male (Business Angel);
Claire Munck (CEO, Be-Angels);

Uitvoerend Management Team:

Alexandre Vandermeersch
Matthieu Gilson
Gilles Nisol
Jonathan Javaux

II.A.6. Met betrekking tot het laatste volledige boekjaar, totaalbedrag van de bezoldigingen van de in sub 5/ bedoelde personen, en totaalbedrag van de door de uitgevende instelling of haar dochterondernemingen gereserveerde of toegerekende bedragen voor de betaling van pensioenen of soortgelijke uitkeringen, of een passende negatieve verklaring;

Geen vergoeding voor niet-uitvoerende leden van de Raad van Bestuur.

De leden van de directie factureerden hun diensten in 2022 als volgt, elk via hun respectieve managementvennootschappen:

Alexandre Vandermeersch: €49k exclusief btw

Matthieu Gilson: €59k excl. btw

Gilles Nisol: €59k excl. btw

Jonathan Javaux (heeft het team slechts in 2023 vervoegd)

II.A.7. Voor de in sub 4/ bedoelde personen, vermelding van elke veroordeling als bedoeld in artikel 20 van de wet van 25 april 2014 op het statuut van en het toezicht op kredietinstellingen en beursvennootschappen

Geen veroordeling

II.A.8. Beschrijving van de belangenconflicten tussen de uitgevende instelling en de sub 3° tot 5° bedoelde personen, of met andere verbonden partijen, of met andere verbonden partijen, of een passende negatieve verklaring;

n/a

II.A.9. In voorkomend geval, identiteit van de commissaris :

Evoluno BV heeft geen externe Commissaris van Rekeningen

II.B. Financiële informatie over de uitgevende instelling, *Evoluno BV SA*

II.B.1. De jaarrekeningen van 2020 en 2021 van de Vennootschap zijn opgenomen in bijlage. Deze jaarrekeningen zijn opgemaakt door een onafhankelijk accountancy bureau maar werden niet gecontroleerd door een commissaris en zijn niet onderworpen aan een onafhankelijke externe audit. De jaarrekening van 2022 zal als bijlage worden toegevoegd zodra deze beschikbaar is.

II.B.2. Het huidige werkkapitaal van Evoluno BV is niet voldoende voor haar verplichtingen in de komende 12 maanden. . Deze fondsenwerving zal worden gebruikt om het werkkapitaal te verhogen en ontwikkelingsprojecten te financieren.

II.B.3. Overzicht van het eigen vermogen en de schuldenlast (met specificatie van schulden met en zonder garantie en van door zekerheid gedekte en niet door zekerheid gedekte schulden) van uiterlijk 90 dagen vóór de datum van het document. De schuldenlast omvat ook indirecte en voorwaardelijke schulden;

30 juni 2023	Bedrag (in euros)
Eigen vermogen	€ (83.000)
Uitstaande financiële schulden	€300.000 converteerbare leningen, als volgt verdeeld: <ul style="list-style-type: none">- €150k lening van Brustart- €100k lening van Digital Attraxion- €50k lening van Invest BW

II.B.4. Beschrijving van elke wijziging van betekenis in de financiële of handelspositie die zich heeft voorgedaan na het einde van het laatste boekjaar waarop de sub 1° hierboven bedoelde jaarrekening betrekking heeft.

n/a

II.C. Identiteit van de aanbieder

1001Pact Impact Investments N.V. waarvan de maatschappelijke zetel gevestigd is te 20, Jozef II-straat, 1000 Brussel, België (RPM 0675473752). Alternatief Financieringsplatform: <https://be.lita.co/>), goedgekeurd door de FSMA (12-14 Congrespostraat 1000 BRUXELLES; tel: +32(0)2 220 52 11) (hierna genoemd "1001Pact") die via haar website <https://be.lita.co/> als alternatief financieringsplatform fungeert voor de uitgevende instelling voor de verhandeling van de beleggingsinstrumenten waarop het in deze informatie nota beschreven aanbod betrekking heeft. In die hoedanigheid, in het geval dat het minimale totale inschrijvingsbedrag zoals hieronder aangegeven wordt bereikt, is Evoluno aan 1001Pact een jaarlijks bedrag verschuldigd variërend van € 1500 tot € 3.000 exclusief BTW, afhankelijk van de omvang van 1001Pact's ondersteuning. Bovendien is Evoluno 1001Pact een commissie verschuldigd, waarvan het totale bedrag tussen de 4 en 7% (exclusief belasting) bedraagt van het totale bedrag van de inschrijvingen op de effecten die door 1001Pact namens Evoluno op het platform is aangeboden, het percentage wordt bepaald op basis van de oorsprong van elke investeerder.

Deel III. Informatie over de aanbieding van beleggingsinstrumenten

III. A. Beschrijving van de aanbieding

III.A.1. Maximumbedrag waarvoor de aanbidding wordt verricht : € 500 000 (vijfhonderd duizend euro)

III.A.2. Voorwaarden van de aanbidding

- a) Obligaties worden uitgegeven aan de prijs van 100 euro per obligatie
- b) Minimumbedrag per inschrijver : elke investeerder kan inschrijven op minimum drie obligaties, van een waarde van honderd euro (€100) per obligatie, en vervolgens telkens per schijf van 3 obligaties.
- c) De aanvragen tot inschrijving op de obligaties waarop dit aanbod betrekking heeft, worden aangeboden via het platform <https://be.lita.co/>. De inschrijver moet zich houden aan de inschrijvingsprocedure van dit platform, in overeenstemming met de toepasselijke reglementering die vereist dat enkele testen worden afgelegd gerelateerd tot het beleggingsproduct en de KYC, de domiciliëring te identificeren en te verifiëren in overeenstemming met de reglementering inzake de strijd tegen het witwassen van geld en de fiscale fraude, het bedrag van de inschrijvingen over te maken en de in dit verband verschuldigde vergoedingen te vereffenen (zie punt 5 hieronder).
- d) Minimaal inschrijvingsbedrag om de campagne af te sluiten: € 200 000 (tweehonderd duizend euro)

Indien dit minimum inschrijvingsbedrag niet wordt bereikt, kan de inschrijvingsperiode worden verlengd en in dat geval worden beleggers geïnformeerd door middel van een aanvulling op de informatienota. Het supplement is beschikbaar voor het publiek op <https://be.lita.co/>.

- e) De inschrijvingen worden ontvangen en naar behoren gevalideerd in chronologische volgorde, zodat in geval van overinschrijving het overaanbod aan inschrijvingen deze zijn die laatst werden ontvangen.
- f) De inschrijvingsperiode kan vervroegd worden afgesloten in zoverre dat het minimumbedrag van de aanbidding behaald is.

III.A.3. Totaalprijs van de aangeboden beleggingsinstrumenten: € 500 000 (vijfhonderd duizend euro)

III.A.4. Tijdschema van de aanbidding: aanvangsdatum 12/09/2023 - slotdatum 31/10/2023

III.A.5. Kosten ten laste van de belegger :

Voor inschrijvingen op de obligaties uitgegeven door Evoluno in het kader van deze aanbidding, zullen beleggers een commissie betalen aan 1001Pact, variërend tussen de 1 en 3%, inclusief belasting, op het bedrag van de investering voor elke inschrijving als volgt:

- 3% (belastingen inbegrepen) indien de investering minder dan 6 000€ bedraagt
- 2% (belastingen inbegrepen) voor een investering tussen 6000€ et 15 999€
- 1% (belastingen inbegrepen) indien de investering meer dan 16 000€ bedraagt

Deze commissie is niet inbegrepen in de prijs van het beleggingsinstrument. Als zodanig zal de commissie worden opgeteld bij het bedrag van de investering. De commissieprijs is inclusief alle

belastingen. In het geval dat Evoluno er niet in slaagt de obligaties uit te geven, zal het inschrijvingsbedrag (inclusief commissie) volledig worden terugbetaald aan de belegger.
Bewaringskosten: 1001PACT brengt geen bewaarloon in rekening
Makelaarskosten (in geval van verkoop) : 1001PACT voert de makelarij niet uit

III. B. Redenen voor de aanbieding

III.B.1. Beschrijving van het vooropgestelde gebruik van de ingezamelde bedragen :

Het bedrijf zal het opgehaalde bedrag gebruiken om zijn ontwikkeling en groei te financieren.

III.B.2. Details van de financiering van de belegging of van het project dat de aanbieding tot doel heeft te verwezenlijken; vermelding of het bedrag van de aanbieding al dan niet toereikend is voor de verwezenlijking van de vooropgestelde belegging of het vooropgestelde project;

Het totaal opgehaalde bedrag zal worden gebruikt om de negatieve operationele kasstroom voor de komende 2 jaar te financieren, en het salaris van een extra ontwikkelaar om het product te verbeteren.

III.B.3. In voorkomend geval, andere financieringsbronnen voor de verwezenlijking van de vooropgestelde belegging of het vooropgesteld project

Het bedrijf heeft andere investeerders (historische, particuliere en institutionele aandeelhouders) die de fondsenwerving zullen vervolledigen. Evoluno wil minimaal €650K ophalen, inclusief minimaal €200K op te halen via LITA.co.

Deel IV: Informatie over de aangeboden beleggingsinstrumenten

IV.A. Kenmerken van de aangeboden beleggingsinstrumenten

IV.A.1. Aard en categorie van de beleggingsinstrumenten :

Achtergestelde, converteerbare obligaties

IV.A.2. Munt, benaming en nominale waarde :

Achtergestelde, converteerbare obligaties, uitgegeven in Euro, aan de waarde van 100 euro per obligatie

IV.A.3. Vervaldatum en, in voorkomend geval, terugbetalingsmodaliteiten

De obligaties hebben een looptijd van 7 jaar en het kapitaal wordt terugbetaald in vijf gelijke termijnen na een uitstel van twee jaar.

De rente wordt jaarlijks betaald.

Details van de obligatie worden uiteengezet in het obligatiecontract ("Obligatiecontract").

IV.A.4. Rang van de beleggingsinstrumenten in de kapitaalstructuur van de uitgevende instelling bij insolventie:

De obligaties zijn achtergesteld aan de terugbetaling van andere niet-achtergestelde schulden.

IV.A.5. Eventuele beperkingen van de vrije overdracht van de beleggingsinstrumenten;

Inschrijvers mogen hun obligaties enkel verkopen aan beleggers die handelen in hun eigen naam, mits voorafgaande schriftelijke kennisgeving aan de Emittent en de Vertegenwoordiger.

IV.A.6. In voorkomend geval, jaarlijkse rentevoet en, in voorkomend geval, wijze waarop de toepasselijke rentevoet wordt bepaald indien de rentevoet niet vast is;

De bruto rentevoet is 8% per jaar, vast.

In principe kan het bedrijf particuliere investeerders de eerste 4 jaar vrijstellen van roerende voorheffing.

IV.A.7. Datums waarop de rente of het dividend wordt uitgekeerd:

De rente is jaarlijks betaalbaar op de verjaardag van de emissie.

IV.B. Uitsluitend in het geval waarin door een derde een garantie wordt toegekend in verband met de beleggingsinstrumenten: beschrijving van de garant en van de garantie

IV.B.1. informatie vermeld in deel II, punten A en B, over de garant :

n/a

IV.B.2. Korte samenvatting van de draagwijdte en de aard van de garantie :

n/a

IV.C. In voorkomend geval, bijkomende informatie voorgelegd door de markt waar de beleggingsinstrumenten toegelaten zijn.

n/a

Deel V - Alle andere belangrijke informatie die mondeling of schriftelijk aan één of meer beleggers wordt gericht

n/a

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **Evoluno**

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse : Rue Arnaud Fraiteur

N° : 15/23

Boîte :

Code postal : 1050

Commune : Ixelles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0758.358.272

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

28-12-2021

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 15-06-2023

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2022

au

31-12-2022

l'exercice précédent des comptes annuels du

12-11-2020

au

31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.6, M-app 7, M-app 8, M-app 10, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Vandermeersch Alexandre

Rue des Béguinettes 30
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-02-17

Fin de mandat : 2024-12-31

Administrateur délégué

Van Male de Ghorain Baudoin

Avenue Reine Astrid 35
1950 Kraainem
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-02-17

Fin de mandat : 2024-12-31

Administrateur

Gilson Mathieu

Avenue de la Chasse 22
1040 Etterbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-02-17

Fin de mandat : 2024-12-31

Administrateur

Pansaert Xavier

Avenue JF Debecker 105
1200 Woluwe-Saint-Lambert
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-02-17

Fin de mandat : 2024-12-31

Administrateur

Accompany You

0666587562
Rue Elise 34
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-02-17

Fin de mandat : 2024-12-31

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Cambier Anne
Rue Elise 34
1050 Ixelles
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
Pyxis & Co SA 0870855508 Chaussée de la Hulpe 150 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE	50.683.106	A B

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>168.229</u>	<u>60.991</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	166.265	60.991
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	1.633	0
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	1.633	0
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	331	0
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>293.869</u>	<u>354.659</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	36.721	14.103
Créances commerciales		40	36.721	10.827
Autres créances		41	0	3.276
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	256.732	340.555
Comptes de régularisation		490/1	416	0
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	462.099	415.649

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES					
Apport					
			10/15	51.755	290.437
			10/11	381.641	381.641
	Disponible		110	381.641	381.641
	Indisponible		111		
Plus-values de réévaluation					
Réserves					
	Réserves indisponibles		12		
	Réserves statutairement indisponibles		13		
	Acquisition d'actions propres		130/1		
	Soutien financier		1311		
	Autres		1312		
	Réserves immunisées		1313		
	Réserves disponibles		1319		
			132		
			133		
	Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-329.886	-91.204
Subsides en capital					
			15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net					
			19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS					
Provisions pour risques et charges					
	Pensions et obligations similaires		16		
	Charges fiscales		160/5		
	Grosses réparations et gros entretien		160		
	Obligations environnementales		161		
	Autres risques et charges		162		
			163		
			164/5		
Impôts différés					
			168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	410.343	125.212
Dettes à plus d'un an		17	300.000	40.000
Dettes financières		170/4	300.000	40.000
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0	300.000	40.000
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	36.508	58.854
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	29.894	58.747
Fournisseurs		440/4	29.894	58.747
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	6.509	0
Impôts		450/3	3.732	0
Rémunérations et charges sociales		454/9	2.777	0
Autres dettes		47/48	106	106
Comptes de régularisation		492/3	73.835	26.358
TOTAL DU PASSIF		10/49	462.099	415.649

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	-134.296	-81.726
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A	400	0
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	54.732	0
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	27.646	8.381
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	348	692
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-217.022	-90.799
Produits financiers		75/76B	9	18
Produits financiers récurrents		75	9	18
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	21.669	423
Charges financières récurrentes		65	21.669	423
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-238.682	-91.204
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-238.682	-91.204
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-238.682	-91.204

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	-329.886	-91.204
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	-238.682	-91.204
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	-91.204	0
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	-329.886	-91.204
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice		Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	XXXXXXXXXX		69.372
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029	132.692		
Cessions et désaffectations	8039			
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8049			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	202.064		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	XXXXXXXXXX		8.381
Mutations de l'exercice				
Actés	8079	27.417		
Repris	8089			
Acquis de tiers	8099			
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109			
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8119			
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	35.799		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(21)	166.265		

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8199P	XXXXXXXXXX	0

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8169 1.861

Cessions et désaffectations

8179

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8189

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8199 1.861

Plus-values au terme de l'exercice

8259P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8219

Acquises de tiers

8229

Annulées

8239

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8249

Plus-values au terme de l'exercice

8259

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8329P	XXXXXXXXXX	0
-------	------------	---

Mutations de l'exercice

Actés

8279 229

Repris

8289

Acquis de tiers

8299

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8309

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8319

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8329 229

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(22/27) 1.633

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	XXXXXXXXXX	0

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8365 331

Cessions et retraits

8375

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8385

Autres mutations

(+)/(-) 8386

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8395 331

Plus-values au terme de l'exercice

8455P XXXXXXXXXXXX 0

Mutations de l'exercice

Actées

8415

Acquises de tiers

8425

Annulées

8435

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8445

Plus-values au terme de l'exercice

8455 0

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8525P XXXXXXXXXXXX 0

Mutations de l'exercice

Actées

8475

Reprises

8485

Acquises de tiers

8495

Annulées à la suite de cessions et retraits

8505

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8515

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8525 0

Montants non appelés au terme de l'exercice

8555P XXXXXXXXXXXX 0

Mutations de l'exercice

(+)/(-) 8545

Montants non appelés au terme de l'exercice

8555 0

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(28) 331

RÈGLES D'ÉVALUATION

Résumé des règles d'évaluations

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions de l'article 3:6. § 1 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 portant exécution du Codes des Sociétés et Associations ainsi que de l'article III.89, § 1er du Code de droit économique.
 Les postes d'actif et de passif, de même que les engagements hors bilan sont évalués conformément aux principes comptables en vigueur et leur bonne application est examinée lorsque les administrateurs arrêtent définitivement le bilan.
 Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.
 Les éléments de l'actif sont évalués à leur valeur d'acquisition et sont portés au bilan pour cette même valeur, déduction faite des amortissements et réductions de valeurs y afférents.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont pris en charge au cours de l'année de leur survenance.

Frais de restructuration

Au cours de l'exercice, aucun frais de restructuration n'a été porté à l'actif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Toutes les immobilisations pour lesquelles un plan d'amortissement a été défini bénéficient d'une annuité proportionnelle durant l'année d'acquisition.

Les immobilisations n'ont pas fait l'objet de réévaluations au cours de l'exercice.

La durée d'amortissement des immobilisations incorporelles et du goodwill n'est pas supérieure à 5 ans.

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs Méthode Base Taux en %

L (Linéaire)NR (non réévaluée)

D (Dégressive)G (réévaluée)

A (Autres)

Principal Frais accessoires

Min - Max Min - Max

1. Frais d'établissement L NR 20 % -100 % 20% -100%

2. Immobilisations incorporelles L NR 20 % - 33,33 % 20 % - 100 %

3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux L NR 3,33% - 5% 3,33% - 100%

4. Installations, machines et outillage L NR 20 % - 33,33 % 20 % - 100 %

5. Matériel roulant L NR 20 % - 50 % 20 % - 50 %

6. Matériel de bureau et mobilier L NR 20 % - 33,33 % 20 % - 100 %

7. Autres immobilisations corp. L NR 10 % - 33,33 % 10 % - 100 %

Les frais accessoires sont pris en charge au cours de l'exercice.

Par dérogation à ce qui précède, les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles dont le prix d'acquisition ou de revient n'excède pas 1000 € sont intégralement prises en charge l'année de leur acquisition.

L'éventuelle TVA non déductible sur les véhicules est activée.

Les immobilisations corporelles d'occasion sont amorties linéairement entre 20 et 50%.

Immobilisations financières

Les participations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais accessoires relatifs aux acquisitions sont pris en charge directement.

Des réductions de valeur doivent être actées en cas de dépréciations durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société.

Les créances et cautionnements en numéraire sont comptabilisés à leur valeur nominale et font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Stocks

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée en tenant compte des mouvements de stocks selon la méthode FIFO.

Des réductions de valeur doivent être actées en cas de dépréciations durables justifiées.

Les commandes en cours sont évaluées au coût de revient.

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Elles font également l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice comptable est inférieure à leur valeur comptable déterminée.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles :

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Ils font l'objet de réductions de valeur si leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition.

Subsides en capital

Les subsides en capital sont portés au passif à leur valeur nominale.

Ils font l'objet d'un amortissement au même rythme que les immobilisations subsidiées.

Provisions pour risques et charges et impôts différés

A la clôture de chaque exercice, les administrateurs fixent les provisions avec prudence, sincérité et bonne foi. Cela se fait par une analyse de tous les comptes de l'entreprise ainsi que par l'examen de toutes les données qui peuvent provoquer des risques non couverts. Pour les principaux risques, les administrateurs définiront la méthode d'évaluation la plus appropriée et constitueront ou reprendront systématiquement les provisions nécessaires.

L'évaluation des provisions pour risques et charges est faite en fonction des critères de prudence, de sincérité et de bonne foi. Elles sont constituées sur base des méthodes arrêtées par l'organe d'administration de l'entreprise et ne dépendent pas du résultat de l'exercice.

Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges, en considération desquelles elles ont été constituées.

Dettes

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Devises

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur base du taux de conversion à la date de clôture de l'exercice.

Les écarts positifs et négatifs par devise sont compensés à la clôture. Les écarts de conversion des devises sont portés en compte de régularisation du bilan.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

Extrait du rapport de gestion :

"Suivant l'article 3:6, §1er, 6° du Code des Sociétés et Associations, et étant donné qu'une perte a été réalisée sur 2 exercices consécutifs, l'organe d'administration doit se prononcer sur le maintien des règles d'évaluation en continuité. Nous proposons de ne pas modifier les règles d'évaluation pour les raisons suivantes :

- toutes les dettes sont remboursées aux échéances contractuelles ;
- la situation financière de la société n'est pas en péril.

Les comptes ont été établis dans la perspective de continuité de l'entreprise et ce pour les raisons exposées dans le rapport spécial établi en application de la procédure de l'article 5 :153 du CSA. Les pertes réalisées ne remettent pas en cause la viabilité de l'entreprise. Les performances commerciales de la Société sont en amélioration, avec des coûts qui restent stables. Les clients sont satisfaits du produit et ont presque tous renouvelé leur abonnement (99% de rétention). En conséquence, nous prévoyons que le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 sera le double de celui de l'exercice 2022. En outre, la Société prévoit de renforcer la trésorerie via une levée de fonds et une demande de subsides durant l'exercice 2023.

En cours de l'exercice 2023, la Société a également renforcé l'équipe avec un nouveau Head of Sales (Jonathan Javaux). Les fruits de ces changements sont déjà apparus au Q1 et Q2 2023, avec la signature de plusieurs nouveaux contrats (Voo, Proximus, Wallenius, Silversquare, Arkance Systems, SPF Emploi, Actiris, SPF Intégration Sociale) et la réalisation des objectifs commerciaux fixés. Eu égard aux éléments d'information communiqués ci-dessus, les comptes de la société ont été établis dans une perspective de continuité des activités de la société."

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	1,1	0,3	1,1	
Nombre d'heures effectivement prestées	101	1.862	99	1.961	0
Frais de personnel	102	50.888	1.256	52.144	0

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	2	0	2
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	2	0	2
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1		1
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	1		1
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	1		1
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213	1		1
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	2		
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	2	1	2,2
305		1	0,2

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **Evoluno**

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse : Rue Arnaud Fraiteur

N° : 15/23

Boîte :

Code postal : 1050

Commune : Ixelles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0758.358.272

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

28-12-2021

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 22-04-2022

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

12-11-2020

au

31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du

au

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.1.2, M-app 6.1.3, M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.6, M-app 7, M-app 8, M-app 9, M-app 10, M-app 11, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Vandermeersch Alexandre

Rue des Béguinettes 30
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-02-17

Fin de mandat : 2024-12-31

Administrateur délégué

Van Male de Ghorain Baudoin

Avenue Reine Astrid 35
1950 Kraainem
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-02-17

Fin de mandat : 2024-12-31

Administrateur

Gilson Mathieu

Avenue de la Chasse 22
1040 Etterbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-02-17

Fin de mandat : 2024-12-31

Administrateur

Pansaert Xavier

Avenue JF Debecker 105
1200 Woluwe-Saint-Lambert
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-02-17

Fin de mandat : 2024-12-31

Administrateur

Accompany You

0666587562
Rue Elise 34
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-02-17

Fin de mandat : 2024-12-31

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Cambier Anne
Rue Elise 34
1050 Ixelles
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
Pyxis & Co SA 0870855508 Chaussée de la Hulpe 150 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE	50.683.106	A B

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>60.991</u>	
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	60.991	
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>354.659</u>	
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	14.103	
Créances commerciales		40	10.827	
Autres créances		41	3.276	
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	340.555	
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	415.649	

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES					
Apport					
	Disponible		10/15	<u>290.437</u>	
	Indisponible		10/11	381.641	
Plus-values de réévaluation					
Réserves					
	Réserves indisponibles		110		
	Réserves statutairement indisponibles		111	381.641	
	Acquisition d'actions propres		12		
	Soutien financier		13		
	Autres		130/1		
	Réserves immunisées		1311		
	Réserves disponibles		1312		
			1313		
			1319		
			132		
			133		
	Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-91.204	
Subsides en capital					
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net					
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS					
Provisions pour risques et charges					
	Pensions et obligations similaires		15		
	Charges fiscales		19		
	Grosses réparations et gros entretien		16		
	Obligations environnementales		160/5		
	Autres risques et charges		160		
Impôts différés					
			161		
			162		
			163		
			164/5		
			168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	125.212	
Dettes à plus d'un an		17	40.000	
Dettes financières		170/4	40.000	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0	40.000	
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	58.854	
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	58.747	
Fournisseurs		440/4	58.747	
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	106	
Comptes de régularisation		492/3	26.358	
TOTAL DU PASSIF		10/49	415.649	

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	-81.726	
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	8.381	
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	692	
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-90.799	
Produits financiers		75/76B	18	
Produits financiers récurrents		75	18	
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	423	
Charges financières récurrentes		65	423	
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-91.204	
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-91.204	
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-91.204	

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-91.204	
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-91.204	
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	-91.204	
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXX	
8029	69.372	
8039	0	
(+)/(-) 8049	0	
8059	69.372	
8129P	XXXXXXXXXX	
8079	8.381	
8089	0	
8099	0	
8109	0	
(+)/(-) 8119	0	
8129	8.381	
(21)	60.991	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Résumé des règles d'évaluations

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions de l'article 3:6. § 1 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 portant exécution du Codes des Sociétés et Associations ainsi que de l'article III.89, § 1er du Code de droit économique.

Les postes d'actif et de passif, de même que les engagements hors bilan sont évalués conformément aux principes comptables en vigueur et leur bonne application est examinée lorsque les administrateurs arrêtent définitivement le bilan.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Les éléments de l'actif sont évalués à leur valeur d'acquisition et sont portés au bilan pour cette même valeur, déduction faite des amortissements et réductions de valeurs y afférents.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont pris en charge au cours de l'année de leur survenance.

Frais de restructuration

Au cours de l'exercice, aucun frais de restructuration n'a été porté à l'actif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Toutes les immobilisations pour lesquelles un plan d'amortissement a été défini bénéficient d'une annuité proportionnelle durant l'année d'acquisition.

Les immobilisations n'ont pas fait l'objet de réévaluations au cours de l'exercice.

La durée d'amortissement des immobilisations incorporelles et du goodwill n'est pas supérieure à 5 ans.

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs Méthode Base Taux en %

L (Linéaire)NR (non réévaluée)

D (Dégressive)G (réévaluée)

A (Autres)

Principal Frais accessoires

Min - Max Min - Max

1. Frais d'établissement	L NR	20 %	-100 %	20 %	-100 %		
2. Immobilisations incorporelles	L NR	20 %	- 33,33 %	20 %	- 100 %		
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux	L NR	3,33 %	- 5 %	3,33 %	- 100 %		
4. Installations, machines et outillage	L NR	20 %	- 33,33 %	20 %	- 100 %		
5. Matériel roulant	L NR	20 %	- 50 %	20 %	- 50 %		
6. Matériel de bureau et mobilier	L NR	20 %	- 33,33 %	20 %	- 100 %		
7. Autres immobilisations corp.	L NR	10 %	- 33,33 %	10 %	- 100 %		

Les frais accessoires sont pris en charge au cours de l'exercice.

Par dérogation à ce qui précède, les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles dont le prix d'acquisition ou de revient n'excède pas 1000 € sont intégralement prises en charge l'année de leur acquisition.

L'éventuelle TVA non déductible sur les véhicules est activée.

Les immobilisations corporelles d'occasion sont amorties linéairement entre 20 et 50%.

Immobilisations financières

Les participations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais accessoires relatifs aux acquisitions sont pris en charge directement.

Des réductions de valeur doivent être actées en cas de dépréciations durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société.

Les créances et cautionnements en numéraires sont comptabilisés à leur valeur nominale et font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Stocks

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée en tenant compte des mouvements de stocks selon la méthode FIFO.

Des réductions de valeur doivent être actées en cas de dépréciations durables justifiées.

Les commandes en cours sont évaluées au coût de revient.

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis. Elles font également l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice comptable est inférieure à leur valeur comptable déterminée.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles :

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Ils font l'objet de réductions de valeur si leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition.

Subsides en capital

Les subsides en capital sont portés au passif à leur valeur nominale.

Ils font l'objet d'un amortissement au même rythme que les immobilisations subsidiées.

Provisions pour risques et charges et impôts différés

A la clôture de chaque exercice, les administrateurs fixent les provisions avec prudence, sincérité et bonne foi. Cela se fait par une analyse de tous les comptes de l'entreprise ainsi que par l'examen de toutes les données qui peuvent provoquer des risques non couverts. Pour les principaux risques, les administrateurs définiront la méthode d'évaluation la plus appropriée et constitueront ou reprendront systématiquement les provisions nécessaires.

L'évaluation des provisions pour risques et charges est faite en fonction des critères de prudence, de sincérité et de bonne foi. Elles sont constituées sur base des méthodes arrêtées par l'organe d'administration de l'entreprise et ne dépendent pas du résultat de l'exercice.

Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges, en considération desquelles elles ont été constituées.

Dettes

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Devises

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur base du taux de conversion à la date de clôture de l'exercice.

Les écarts positifs et négatifs par devise sont compensés à la clôture. Les écarts de conversion des devises sont portés en compte de régularisation du bilan.